

L'équilibre des forces inchangé

Deux sièges pour la droite, un pour la gauche. Même si deux des trois élus ont changé, les grands électeurs du Loiret n'ont pas souhaité modifier l'équilibre politique qui existe depuis 2001. Pauline Martin (LR) et Christophe Chaillou (PS) ont été élus pour la première fois au Sénat. Hugues Saury (LR) va de son côté entamer son deuxième mandat. Déception pour le Gâtinais Frédéric Néraud, dont la liste n'a obtenu que 17 % des voix.

► Jean-Pierre Sueur (PS) et Jean-Noël Cardoux (LR) ayant choisi de ne pas solliciter de nouveau mandat, on savait que la représentation du Loiret au Sénat serait à minima renouvelée aux deux tiers. Si deux nouveaux sénateurs ont été élus dimanche - Pauline Martin (LR) et Christophe Chaillou (PS) - et accompagneront le sortant Hugues Saury (LR), les 1.732 grands électeurs du département ont opté pour un statu quo politique. Depuis 2001, le Loiret compte deux sénateurs de droite et un de gauche.

Le président du PETR Gâtinais-Montargois Frédéric



Les trois élus du Loiret : Hugues Saury, Pauline Martin et Christophe Chaillou. (PHOTO : ALEXIS MARIE)

Néraud (Horizons), à la tête d'une liste sans étiquette, avait pour ambition de modifier cet équilibre. Vice-président du Conseil départemental chargé des mobilités et de l'aménagement du territoire, également président de Tourisme Loiret, Frédéric Néraud était allé, dans le cadre de ses fonctions, à la rencontre de la plupart des élus du Loiret

ces derniers mois. Mais cela n'a pas suffi. Sa liste n'a obtenu que 17 % des suffrages exprimés. Une vraie déception. Pourtant, dans le Gâtinais, nombreux étaient les grands électeurs à croire en ses chances...

Les résultats de dimanche vont entraîner du changement du côté du Conseil départemental. Pauline Martin ne peut pas rester

première présidente du Conseil départemental et Christophe Chaillou devrait être remplacé par son suppléant, Patrice David (EELV). Ils ne pourront également pas rester maire de leur commune, à savoir respectivement Meung-sur-Loire et Saint-Jean-de-la-Ruelle.

STÉPHANE BOUTET

Résultats

Liste LR. Hugues Saury, Pauline Martin : 785 voix (46,34%).

Liste PS-PCF. Christophe Chaillou : 447 voix (26,39%).

Liste sans étiquette. Frédéric Néraud : 288 voix (17%).

Liste RN. Valentin Manent : 129 voix (26,39%).

Liste LFI-EELV. Karim Fisher : 45 voix (2,66%).

1.732 grands électeurs inscrits, 1.694 suffrages exprimés.

Six élus, provenant de quatre listes, en Seine-et-Marne

► Anne Chain-Larché (LR), Pierre Cuypers (LR) et Vincent Eblé (PS) ont été réélus au Sénat dimanche. Si les Républicains perdent un siège, la gauche se renforce avec l'élection de Marianne Margaté (PCF). Pour la première fois, un membre du Rassemblement national siègera au Sénat. Il s'agit d'Aymeric Durox (conseiller municipal d'opposition de Nangis). Signalons enfin que le maire de Melun, Louis Vogel (Horizons), a également été élu. Pas de siège en revanche pour l'ancien président du Département et président de la communauté de communes Moret-Seine-et-Loing, Patrick Septiers, dont la liste n'a obtenu que 171 voix.

Les résultats. La Seine-et-Marne au cœur (LR) 1.119 voix (35,17 %),

deux élus : Anne Chain-Larché (LR) et Pierre Cuypers (LR).

Rassemblement de la gauche (UG) 750 voix (23,57 %), deux élus : Vincent Eblé (PS) et Marianne Margaté (PCF). Rassemblés pour la Seine-et-Marne (DVC) 466 voix (14,64 %), un élu : Louis Vogel (Hor).

Au service des communes, pour défendre la Seine-et-Marne (RN) 413 voix (12,98 %), un élu : Aymeric Durox (RN).

Seine-et-Marne d'abord (DVC) 171 voix ; Seine-et-Marne Union populaire, écologique et sociale (LFI) 127 voix ; Sauvons l'authenticité de nos villes et nos villages (DVD) 95 voix ; Le bon sens en Seine-et-Marne (DVD) 32 voix ; Seine-et-Marne 2029 (REG) 9 voix.